



## Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

### Compte rendu de réunion N°8 du Lundi 06 Novembre 2023

#### Personnes présentes :

Mattei Emilien, Grisel Jeremy et Bonnafoux Stéphane.

#### Assistent :

Rutily Léa, Casili Marie Luce

#### 1. Courriers reçus :

- Courrier reçu du HBCB concernant le tournoi de coupe de la Ligue N3F : accord de la CTOA pour jouer le samedi 27 janvier 2024.
- Courrier reçu du STAV : inscription de 5 personnes à la formation OT du 11 Novembre 2023.
- Toutes les demandes de surclassement ont été traitées, les décisions seront envoyées cette semaine.

#### 2. Catégories -11 / -13

Les règles aménagées (-11 / -13) ainsi qu'une fiche tournoi ont été envoyées par Mr GIAGHEDDU Max.

La CTOA ne saurait trop vous rappeler l'importance de respecter lesdites règles.

#### 3. Formations CTOA :

La CTOA vous informe d'une formation : officiel de table.

Sur le secteur Extrême Sud, le 11 novembre 2023 de 14h30 à 16h30. Gymnase du Prunello

Sur le secteur Haute-Corse, le 12 novembre 2023 de 9h30 à 11h30 à Bastia.

#### LIGUE CORSE DE HANDBALL



#### 4. Coupe de la Ligue N3F :

- 27 janvier 2024 : Organisation Borgo (merci de saisir les demandes de reports sur gesthand)
- 30/31 Mars 2024 : Organisation HAC

#### 5. Coupe de France :

La CTOA donne son accord au club de la JSB pour l'organisation de son tournoi PNM, le week-end du 16/17 Décembre 2023.

En conséquence le week-end support pour le tour de Coupe de France régionale est reprogrammer le week-end du 2/3 décembre 2023.

#### 6. Rappel règlement :

- A) Je vous rappelle que conformément au règlement voté lors de la dernière assemblée générale, les stages organisés par les clubs ne doivent pas se tenir en même temps que ceux de la Ligue Corse s'ils concernent la même catégorie d'âge.
- B) Tout club souhaitant organiser un évènement (match, tournoi) à obligation de remplir le document et de le renvoyer à la CTOA minimum 7 jours avant la date de celui-ci. Suite à l'AG 2023, les droits annuels sont inclus dans les frais d'engagement pour tout évènement organisé.
- C) Lors des tournois -11ans et -13ans, en application du règlement de la CTOA, je vous rappelle qu'il est indispensable que les JAJ soient suivis par les animateurs EA et / ou Accompagnateurs EA afin que les sanctions disciplinaires puissent être recevables pour transmission à la commission de discipline.
- D) Concernant les anomalies feuilles de match pour les officiels de table non validé la CTOA proposera des sessions de formation avant Décembre 2023 pour régulariser les personnes en anomalie.
- E) Lors de tirage au sort sur les catégories jeunes (-15/-18) le match est arbitré en binôme.

Je vous rappelle que les permanences téléphoniques de la CTOA sur la ligne 06.51.51.26.52 se feront le lundi de 14h à 18h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 16h, et le vendredi de 10h à 14h.

Néanmoins, l'ensemble des demandes devront également faire l'objet d'un mail, depuis la boîte standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : [5500000.coc@ffhandball.net](mailto:5500000.coc@ffhandball.net)

Arbitrage : [5500000.cta@ffhandball.net](mailto:5500000.cta@ffhandball.net)

#### LIGUE CORSE DE HANDBALL